

2019

Réserve de parc national du Canada
de l'Île-de-Sable

ÉBAUCHE du plan directeur

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le directeur général de l'Agence Parcs Canada, 2019.

PLAN DIRECTEUR DE LA RÉSERVE DE PARC NATIONAL DU CANADA DE L'ÎLE-DE-SABLE, 2019.

Papier : R64-550/2019
978-0-660-30457-1

PDF : R64-550/2019E-PDF
978-0-660-30455-7

This document is also available in English.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le plan directeur ou des questions connexes
RÉSERVE DE PARC NATIONAL DE L'ÎLE-DE-SABLE :

Réserve de parc national de l'Île-de-Sable
1869, rue Upper Water, bureau AH-201
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 1S9

Tél. : 902-426-1993, télécopieur : 902-426-1776
Courriel pc.sable.pc@canada.ca
www.pc.gc.ca/sable

Recommandations

Recommandé par :

Michael Nadler
Directeur général de l'Agence par intérim
Parcs Canada

Trevor Swerdfager
Vice-président principal, Opérations
Parcs Canada

Julie Tompa
Directrice d'unité de gestion
Unité de gestion de la Nouvelle-Écosse continentale
Parcs Canada

Résumé

Créée en 2013, la réserve de parc national de l'Île-de-Sable est le 43^e parc national du Canada. Elle protège 31 km² de terres situées dans la région naturelle du Bas-Plateau de la côte atlantique du réseau de parcs nationaux. Située à 290 kilomètres au sud-est d'Halifax (Nouvelle-Écosse), à la limite du plateau continental, l'île de Sable compte parmi les îles les plus distantes des côtes du Canada. Mince croissant de sable mobile, l'île voit sa forme et sa taille changer continuellement sous l'action du vent et des vagues.

Le présent plan directeur, le premier pour la réserve de parc national de l'Île-de-Sable, établit une vision pour l'avenir de la réserve de parc. L'amélioration de nos connaissances au sujet du patrimoine naturel et culturel de la réserve de parc est un volet primordial de cette vision, car nous pouvons ainsi mieux la protéger et la mettre en valeur pour les générations à venir. Par l'entremise de cette vision ainsi que des stratégies et objectifs s'y rattachant, le plan directeur se veut le guide principal pour tous les aspects de la gestion de la réserve de parc et il constitue un important document définissant les responsabilités de l'Agence envers les Canadiens quant à la manière dont sera gérée la réserve de parc.

L'Agence Parcs Canada n'a pas élaboré ce plan à elle seule; la participation des Canadiens, y compris des Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse, des intervenants et des jeunes, a largement contribué à définir l'orientation du plan directeur. À la lumière des nombreux commentaires reçus lors des consultations, de l'expérience acquise au cours des cinq années de gestion de la réserve de parc et du dialogue qui se poursuit au sein du vaste réseau de détenteurs du savoir de l'île de Sable, trois stratégies clés ont été établies pour orienter la gestion du parc au cours des dix prochaines années ainsi que pour appuyer la concrétisation de sa vision.

La première stratégie clé est axée sur l'acquisition de connaissances au sujet de ce lieu unique en son genre, de manière à mieux éclairer la gestion de son patrimoine naturel et culturel. La deuxième stratégie clé vise à favoriser des rapprochements et des expériences captivantes qui inciteront en fin de compte les Canadiens à appuyer la conservation de la réserve de parc national de l'Île-de-Sable. La troisième stratégie clé a pour objet d'accroître les gains d'efficacité opérationnelle, de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'enlever les infrastructures inutilisables, tout en augmentant la durabilité dans l'avenir.

Remarque : Le présent plan directeur a été préparé dans le contexte des consultations continues tenues avec les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse à la lumière de la réconciliation des droits, et il repose sur les observations reçues.

Table des matières

Recommandations	iii
Résumé	iv
1.0 Introduction	1
2.0 Importance de la réserve de parc national de l'Île-de-Sable.	3
3.0 Contexte de planification	4
4.0 Élaboration du présent plan directeur	5
5.0 Vision.....	6
6.0 Stratégies clés.....	6
7.0 Zonage	11
7.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique.....	19

Cartes

Carte 1: Cadre régional	2
Carte 2 : Zonage : Secteur du phare ouest.....	15
Carte 3 : Zonage : Secteur du centre.....	16
Carte 4 : Zonage : Secteur de la dune Bald	17
Carte 5 : Zonage : Secteur du phare est	18

Ébauche

1.0 Introduction

Parcs Canada gère l'un des plus beaux et des plus vastes réseaux de lieux naturels et historiques protégés du monde. Son mandat consiste à protéger et à mettre en valeur ces lieux pour que puissent en profiter les générations d'aujourd'hui et de demain. La gestion stratégique axée sur l'avenir de chaque parc national, aire marine nationale de conservation, canal historique et lieu historique national administré par Parcs Canada appuie la vision de l'Agence :

Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada.

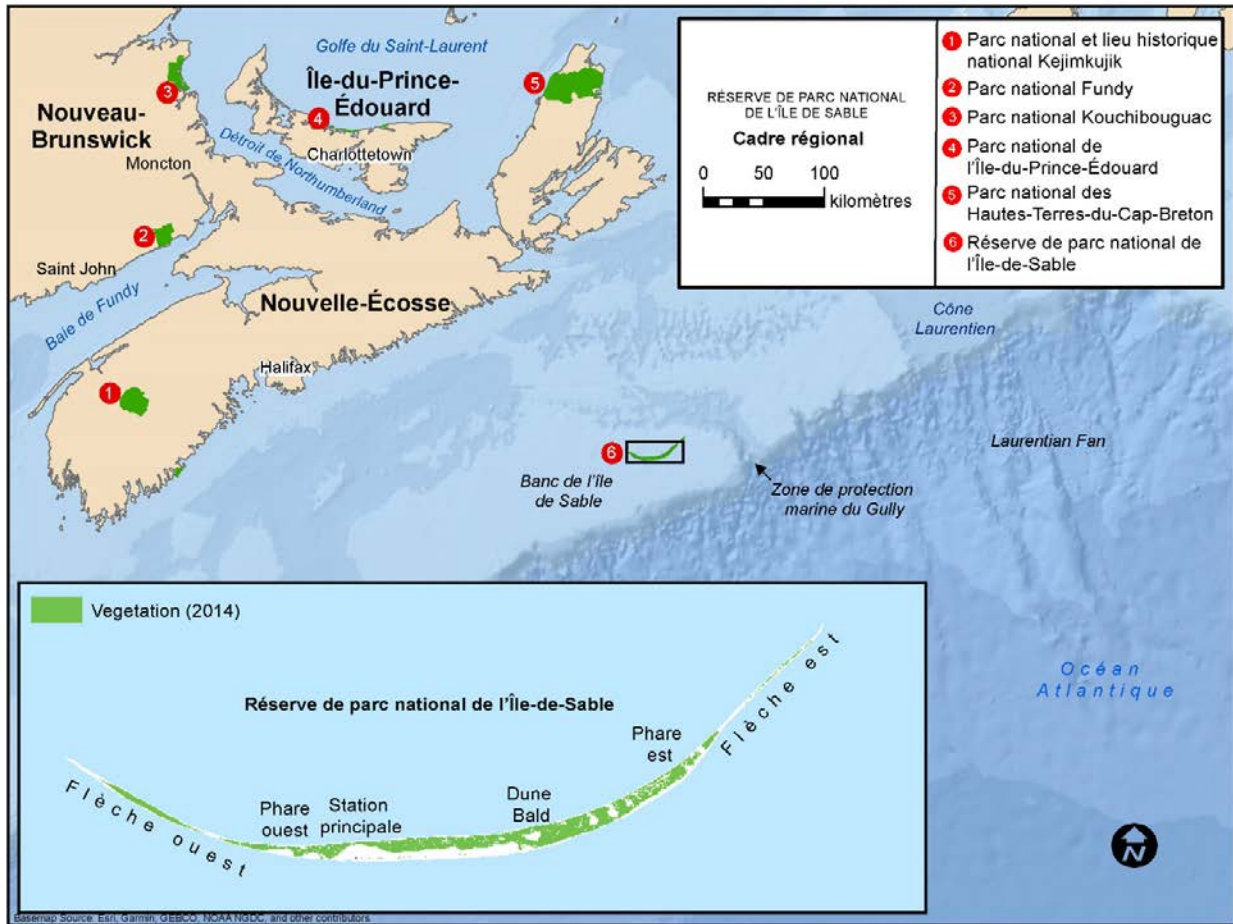
En vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* et de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, Parcs Canada doit préparer un plan directeur pour chaque parc national. Le *Plan directeur de la réserve de parc national du Canada de l'Île-de-Sable*, une fois approuvé par le ministre responsable de Parcs Canada et déposé au Parlement, permettra de s'assurer que Parcs Canada respecte son obligation de rendre des comptes à la population canadienne, et décrit comment la gestion de la réserve de parc mènera à des résultats mesurables à l'appui du mandat de l'Agence.

Les Canadiens, dont les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse, les partenaires et les intervenants ont participé à la préparation du plan directeur, contribuant ainsi à l'orientation future de la réserve de parc national. Des efforts particuliers ont été déployés pour mobiliser les jeunes, la prochaine génération d'intendants du parc, tout au long du processus d'élaboration.

Le plan établit une orientation claire et stratégique pour la gestion et l'exploitation de la réserve de parc national de l'Île-de-Sable en formulant une vision, des stratégies clés et des objectifs. Parcs Canada rendra compte chaque année des progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs du plan directeur, et procédera à l'examen de ce dernier tous les dix ans ou avant, au besoin.

Ce plan directeur n'est pas une fin en soi. L'Agence Parcs Canada favorisera un dialogue ouvert sur sa mise en œuvre, pour s'assurer qu'il reste pertinent et significatif. Le plan sera l'axe autour duquel s'articulera l'engagement continu à l'égard de la gestion de la réserve de parc national de l'Île-de-Sable dans les années à venir.

Carte 1 : Cadre régional



2.0 Importance de la réserve de parc national de l'Île-de-Sable

Créée en 2013, la réserve de parc national de l'Île-de-Sable est le 43^e parc national du Canada. Elle protège et met en valeur un croissant de terre de 31 km² dans la région naturelle du Bas-Plateau de la côte atlantique du réseau de parcs nationaux. L'île de Sable a aussi été désignée refuge d'oiseaux migrateurs en 1977, en raison de l'abondance et de la diversité d'oiseaux migrateurs nicheurs qu'elle protège.

Située dans l'océan Atlantique, l'île de Sable est l'une des îles les plus éloignées des côtes du Canada. Cette île en forme de croissant caractérisée par des dunes de sable vallonnées abrite une population de chevaux sauvages, la plus grande colonie de phoques gris au monde et des espèces qui n'existent nulle part ailleurs sur Terre. L'île est un exemple éloquent d'adaptation et de survie, un endroit où observer le changement à l'œuvre et s'émerveiller devant la survie dans un milieu improbable.

Depuis des générations, le caractère majestueux et les mystères de l'île de Sable intriguent les chercheurs comme les artistes qui cherchent à comprendre un lieu qui dépasse l'entendement. Son emplacement unique offre une occasion de déchiffrer notre monde et les effets que nous avons sur ses contrées les plus lointaines. Les forces de la nature y dominent toutes les formes de vie, d'hier et d'aujourd'hui.

Avant que l'île de Sable devienne un parc, son intendance a été assurée par divers ministères pendant plus de 200 ans. La connaissance documentée et l'utilisation de l'île de Sable par les marins remontent au début du XIV^e siècle; l'île posait pour eux un grave danger pour la navigation. Elle a été le théâtre de plus de 300 naufrages, ce qui lui a valu le nom de « cimetière de l'Atlantique ». En 1801, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a aménagé la première station de sauvetage à l'île de Sable en vue de réduire la souffrance ainsi que la perte de vies humaines et de marchandises associées aux fréquents naufrages. L'île de Sable est habitée en permanence depuis 1801.

S'il n'y a actuellement pas de preuves d'activité humaine avant le XVI^e siècle, il se peut toutefois que l'île de Sable ait reçu la visite de gens de mer plus tôt, dont les Mi'kmaq, vu le type d'embarcations construites à l'époque et le fait que, durant la dernière période glaciaire, l'île était plus grande et plus près du continent.

Des changements géomorphologiques considérables ont modifié, et continuent de modifier, la taille et la forme de l'île de Sable. L'île fait environ 42 kilomètres de longueur et 1,3 kilomètre de largeur à son point le plus large, quoique ses dimensions exactes changent continuellement sous l'action intense du vent, des vagues et des tempêtes. Les limites de la réserve de parc vont jusqu'à la laisse de basse mer. De nature dynamique, le changement environnemental est une caractéristique déterminante de l'île et devrait s'accroître en raison des changements climatiques.

Dans ce premier plan directeur, il est primordial de comprendre les risques et les taux accélérés du changement environnemental pour planifier et gérer tous les aspects de la réserve de parc national de l'Île-de-Sable, allant de la surveillance de son intégrité écologique à l'amélioration de la durabilité de son infrastructure. De manière générale, au cours des dix premières années de gestion de la réserve de parc, il s'agira de se poser des questions, d'explorer et de comprendre la meilleure manière de protéger et de mettre en valeur ce trésor national, dont son riche patrimoine naturel et culturel.

3.0 Contexte de planification

Peuples autochtones : La désignation de réserve de parc national tient au fait que des revendications invoquées par les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse sont non réglées et font l'objet de négociations dans le cadre du Processus néo-écossais. Même si des négociations officielles sont en cours, Parcs Canada et les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse ont convenu de collaborer tout au long du processus d'élaboration du plan directeur de la réserve de parc national de l'Île-de-Sable.

Patrimoine humain et utilisation antérieure : L'île de Sable possède un riche patrimoine d'utilisation et d'occupation par les humains. Elle a accueilli de nombreuses familles et a appuyé la pratique de diverses activités, depuis les stations de sauvetage construites pour la première fois en 1801 pour secourir les naufragés et les activités agricoles de subsistance jusqu'aux communications transatlantiques et aux services de surveillance à long terme du climat. Les vestiges de l'histoire humaine de l'île de Sable demeurent bien visibles aujourd'hui, à savoir ses célèbres chevaux, ses ressources patrimoniales, ses anciens bâtiments, ses chemins et ses débris. Un important portefeuille de biens et de passifs environnementaux connexes était présent à l'époque où la réserve de parc a été créée; la réduction de l'infrastructure physique qui n'est plus requise et des émissions de gaz à effet de serre sera un objectif important tout au long de la période visée par le présent plan directeur.

Base d'opérations et de recherche dans l'Atlantique Nord : L'île de Sable continue de servir de base pour l'exécution d'opérations gouvernementales et non gouvernementales dans l'Atlantique Nord. Parcs Canada collabore avec Environnement et Changement climatique Canada, Pêches et Océans Canada, NAV CANADA, les Forces armées canadiennes et la province de la Nouvelle-Écosse pour gérer leurs intérêts, activités et programmes sur l'île. Des activités de recherche et de surveillance à long terme, dont l'étude du climat, les observations magnétiques et toutes sortes d'autres études, se déroulent encore à la réserve de parc national de l'Île-de-Sable.

Activités d'exploitation pétrolière extracôtières : Le cadre législatif de la réserve de parc national de l'Île-de-Sable interdit le forage d'exploration et d'exploitation des ressources pétrolières sur l'île de Sable ou à moins d'un mille marin de celle-ci. L'accès continu à l'île pour les interventions en cas d'urgence menées dans le cadre des activités extracôtières ainsi que pour les programmes d'étude sismique, géologique ou géophysique à faible impact peut être autorisé. L'Office Canada – Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers régit les activités extracôtières et a l'obligation de consulter Parcs Canada avant la tenue d'activités d'exploration de ressources. Parcs Canada poursuivra sa collaboration avec l'Office pour veiller à ce que la protection de la réserve de parc national de l'Île-de-Sable soit dûment prise en compte dans la réglementation des activités d'exploration et d'exploitation extracôtières de l'Office.

Fréquentation : L'île de Sable accueille des visiteurs depuis des siècles. Avant qu'elle ne devienne un parc national, c'est la Garde côtière canadienne qui en gérait la fréquentation, laquelle était à ce moment-là de l'ordre de 50 à 200 visiteurs par année. L'intérêt des visiteurs à l'égard de la réserve de parc national de l'Île-de-Sable s'est accru depuis; quelque 450 visiteurs sont venus à l'île de Sable en 2017 et en 2018. La majorité d'entre eux (environ 75 %) y viennent en petits navires d'expédition, et les autres, à bord d'avions nolisés ou d'embarcations privées. Les commentaires formulés lors des séances de mobilisation du public tenues au moment de la création de la réserve de parc ont révélé un appui pour l'offre d'expériences bien gérées aux visiteurs sur l'île de Sable, et cet intérêt a été confirmé lors des consultations menées au sujet du plan directeur.

Accès à l'île : La réserve de parc national de l'Île-de-Sable est difficile d'accès en soi parce qu'elle se trouve au grand large et que les conditions environnementales y sont imprévisibles (brouillard, vent, inondation de la piste d'atterrissage, etc.). Le modèle d'accès en place pour soutenir les activités de la réserve de parc compte sur l'atterrissage d'aéronefs à voilure fixe sur le sable tassé de la plage sud de l'île ou le transport par navire de marchandises en vrac; les deux modes de transport sont à la merci des conditions météorologiques et de l'état des plages, ce qui influe sur la capacité d'établir un calendrier fiable pour les activités opérationnelles et les programmes liés à l'expérience du visiteur, à la recherche et

à la gestion des biens. Il y a deux plateformes d'atterrissage pour hélicoptères, dont une est en service et soutient un nombre limité d'activités de septembre à avril chaque année.

Enjeux clés relevés par l'évaluation de l'état du parc : L'évaluation de l'état du parc visant les lieux patrimoniaux de Parcs Canada permet d'examiner les indicateurs établis dans divers domaines, notamment l'intégrité écologique et le patrimoine culturel; elle doit être menée tous les dix ans dans les lieux qui doivent avoir un plan directeur. Comme la réserve de parc national est toute nouvelle, il manque de données pour calculer les cotes associées à de nombreux indicateurs de l'évaluation de l'état du parc. Les données recueillies lors de la première évaluation de l'état du parc pour la réserve de parc national de l'Île-de-Sable serviront de référence pour les rapports à venir. Nombre des enjeux clés qui se dégagent de cette évaluation ont trait au manque de connaissances qui influe sur la gestion de l'endroit. Il y a ainsi lieu d'approfondir les connaissances dans les domaines suivants : intégrité écologique, patrimoine culturel et répertoires des ressources culturelles et les conditions de leur état, rythme du changement environnemental et risques connexes (dont les changements géomorphologiques et les changements climatiques).

4.0 Élaboration du présent plan directeur

Pour offrir à la population des occasions significatives de contribuer à l'élaboration du plan directeur de la réserve de parc national de l'Île-de-Sable, Parcs Canada a adopté la démarche de consultation *Parlons de l'île de Sable!* L'Agence a ainsi encouragé la participation de tous les Canadiens, à l'échelle locale et à l'échelle nationale, à l'aide de divers modes de communication en personne et en ligne. La consultation des Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse se poursuit, conformément au cadre de référence pour un processus de consultations Mi'kmaq – Nouvelle-Écosse – Canada.

La phase un des consultations (26 octobre au 9 décembre 2018) visait à peaufiner les éléments de la vision et à examiner les possibilités et les défis de la gestion de la réserve de parc, avant l'élaboration de la version préliminaire du plan directeur. Quatre grands volets ont été examinés, à savoir : peaufiner la vision de la réserve de parc national de l'Île-de-Sable; comprendre la santé écologique; orienter une fréquentation durable; et raconter l'histoire naturelle et culturelle de l'île de Sable.

Diverses démarches ont été mises au point pour recueillir les commentaires des intervenants, des Canadiens de la région et du pays, et des jeunes. Un atelier des intervenants a réuni plus de 35 personnes représentant un large éventail de secteurs et de collectivités. Une plateforme de mobilisation en ligne (www.parlonsiledesable.ca) a été créée pour faciliter la collecte de commentaires par l'entremise de divers outils, et des trousseaux ont été préparés pour favoriser le dialogue en groupe, ce qui a permis aux groupes et organismes de fournir une réponse coordonnée.

À la lumière de la nécessité de mobiliser les jeunes (18 à 24 ans), la prochaine génération d'intendants, et du défi que cela pose, des efforts particuliers ont été déployés pour accroître leur participation aux consultations publiques. Un comité consultatif des jeunes a été créé pour amener les jeunes à participer à l'élaboration du contenu des consultations et pour mieux comprendre leurs besoins et leurs attentes.

Les nombreux commentaires réfléchis reçus durant le processus de consultation *Parlons de l'île de Sable* témoignent de l'attachement profond que ressentent les Canadiens pour cet endroit bien particulier. Parcs Canada a reçu quelque 2 096 commentaires à la suite de sa demande de renseignements.

La présente ébauche du plan directeur a été élaborée à la lumière des commentaires reçus lors des séances de consultation, du dialogue qui se poursuit avec la vaste communauté de détenteurs du savoir de l'île de Sable, des observations des spécialistes en la matière de Parcs Canada et de l'expérience acquise au cours des cinq dernières années de gestion de la réserve de parc.

La phase deux des consultations (en cours) donne à la population et aux intervenants l'occasion d'examiner la version préliminaire du plan directeur et de formuler leurs commentaires.

5.0 Vision

La vision qui suit décrit la situation souhaitée dans 15 à 20 ans pour la réserve de parc national de l'Île-de-Sable. Ses éléments clés sont le fruit des consultations menées auprès des Canadiens, dont les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse, des partenaires et des intervenants au moment de la création de la réserve de parc (2010), et ont été peaufinés dans le cadre des séries de consultation et de mobilisation qui ont accompagné l'élaboration du présent plan directeur.

Au large, dans l'Atlantique Nord, perchée à l'extrémité du plateau continental se trouve une île de sable sauvage et balayée par le vent, sa forme de croissant caractéristique semblant émerger du vaste océan. Isolée et lointaine, l'île de Sable est l'une des îles les plus éloignées des côtes du Canada. Les forces de la nature y dominent toutes les formes de vie, d'hier et d'aujourd'hui. Cet endroit permet d'observer le changement à l'œuvre et de s'émerveiller devant la résilience de la vie.

La réserve de parc national de l'Île-de-Sable a été créée pour protéger cet endroit, dont sa biodiversité particulière, sa riche histoire humaine et son caractère sauvage, et pour veiller à ce que les Canadiens continuent d'apprécier l'île de Sable et de profiter de ce qu'elle a à offrir. Sa protection, par-dessus tout, est confiée à Parcs Canada, et l'Agence compte à son tour sur l'expérience et l'expertise d'une communauté diversifiée de détenteurs du savoir.

C'est par l'entremise de cette communauté que l'île de Sable est comprise, protégée et mise en valeur. Forte de son héritage en tant que lieu d'activités gouvernementales, non gouvernementales, universitaires et artistiques, la réserve de parc national contribue à l'avancement de la science et aux enjeux de la conservation qui revêtent une importance régionale et mondiale, et continue de susciter de nouvelles perspectives, de nouvelles créations et de nouveaux liens qu'il reste à découvrir.

Le patrimoine naturel et culturel de l'île a été façonné par les gens autant que par les forces naturelles dynamiques qui y régissent toute forme de vie. Les gens continuent d'avoir une place au sein de la réserve de parc national. Soigneusement gérée, la fréquentation ne laisse aucune trace et soutient la protection du patrimoine naturel et culturel qui procure sa valeur à l'île. Le lieu se prête aussi à l'exploration à distance. Grâce au recours novateur à la technologie et à l'aide des partenaires et des intervenants, la réserve de parc national de l'Île-de-Sable est accessible, depuis nos foyers et nos collectivités, à tous ceux et celles qui se passionnent pour ses rivages fragiles, mais résilients.

6.0 Stratégies clés

Trois stratégies clés orienteront la gestion de la réserve de parc national de l'Île-de-Sable au cours des dix prochaines années. Ces stratégies, ainsi que les objectifs et cibles connexes, visent à concrétiser la vision pour la réserve de parc au moyen d'une démarche intégrée de gestion. Les cibles ont été classées par ordre de priorité et des dates précises ont été fixées, dans la mesure du possible. Lorsqu'aucune date n'a été mentionnée, la cible sera atteinte dans la période visée par le plan en fonction des possibilités, des priorités annuelles et de la capacité de Parcs Canada. Des mises à jour annuelles de la mise en œuvre seront fournies aux Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse, aux partenaires, aux intervenants et au grand public.

Stratégie clé 1 : Protection en fonction des changements d'hier et de demain

Depuis que l'île de Sable est devenue une réserve de parc national, en 2013, des progrès notables ont été réalisés en vue de mettre sur pied un programme de surveillance écologique doté de paramètres de mesure qui serviront de référence pour surveiller l'état de la réserve de parc dans l'avenir. Les chercheurs ont aidé à élaborer ce programme et fournissent une bonne base de connaissances sur divers aspects, dont l'interface et l'influence du milieu marin élargi. Il reste encore beaucoup à apprendre vu la nature dynamique et les complexités associées à cette île extracôtère éloignée.

Le changement constitue une caractéristique déterminante de l'existence de l'île de Sable. La taille et la forme de l'île ont énormément évolué au fil du temps, tout comme sa biodiversité, sa réserve d'eau douce de surface, et l'activité humaine. Le changement climatique devrait accélérer encore plus le rythme de cette évolution en augmentant la fréquence et l'intensité des tempêtes et en haussant le niveau de la mer. Pour protéger le patrimoine naturel et culturel grandement valorisé de la réserve de parc national de l'Île-de-Sable, il faut comprendre comment l'île a évolué, et continue d'évoluer, au fil du temps. Il est essentiel de savoir quelles sont les ressources à protéger au sein de la réserve de parc national de l'Île-de-Sable et comment les protéger, vu ses sables en constante évolution et son milieu dynamique, pour mettre en œuvre cette stratégie, tout comme il faut compter sur le soutien et l'expertise des partenaires et des intervenants.

Objectif 1.1

Comprendre les taux des changements environnementaux et les risques connexes au sein de la réserve de parc national de l'Île-de-Sable, de concert avec les partenaires et les intervenants, et se servir de cette connaissance dans tous les aspects de la gestion et de l'exploitation de la réserve de parc.

Cibles

- D'ici sept ans, de solides connaissances sont acquises au sujet du rythme des changements passés et prévus dans l'avenir en ce qui a trait à la forme et à la taille de l'île (géomorphologie);
- D'ici sept ans, les risques que pose le changement climatique aux écosystèmes et aux infrastructures sont compris;
- D'ici sept ans, des évaluations à jour de la vulnérabilité et du risque pour la biodiversité et les infrastructures de l'île sont effectuées et des mesures d'atténuation adéquates sont élaborées et mises en œuvre, dans la mesure du possible durant la période visée par le présent plan directeur;
- Dans les cinq ans suivant la mise en œuvre du plan directeur, les régimes de l'eau de surface et de l'eau souterraine sont déterminés, ce qui permet de comprendre les risques pour les ressources en eau douce de l'île;
- Parcs Canada participe activement aux processus d'évaluation des répercussions associées à tout projet d'activité d'exploration pétrolière et gazière dans les environs de la réserve de parc national, pour veiller à ce que la protection de la réserve de parc national de l'Île-de-Sable soit prise en compte.

Objectif 1.2

Acquérir une meilleure connaissance des ressources naturelles et culturelles de la réserve de parc national de l'Île-de-Sable afin de prendre des décisions fondées sur des données probantes à l'appui des responsabilités juridiques et stratégiques.

Cibles

- Toutes les mesures de surveillance de l'intégrité écologique procurent des données fiables sur l'état et les tendances en regard des principaux indicateurs de la santé écologique, pour le prochain rapport d'évaluation sur l'état du parc;
- Des mesures de rétablissement, en cours et recommandées, sont mises en œuvre pour les espèces en péril désignées dans le rapport de l'analyse des espèces en péril effectuée sur place, préparé pour la réserve de parc national de l'Île-de-Sable;
- Un programme de rétablissement et un plan d'action concernant l'halicte de l'île de Sable sont préparés et mis en œuvre pour veiller à la protection de cette espèce et de son habitat essentiel;
- Les insectes rares et endémiques sont évalués, leur situation en tant qu'espèces en péril de l'île de Sable est déterminée, et les exigences des plans de rétablissement connexes, le cas échéant, sont remplies;
- Les populations de chevaux naturalisés de l'île de Sable demeurent protégées en tant qu'espèce sauvage et les travaux de recherche à leur sujet permettent de mieux connaître le rôle qu'elles jouent pour l'écologie de l'île de Sable;
- Dans les cinq ans suivant la mise en œuvre du plan directeur, un répertoire des sites archéologiques potentiels est dressé, l'état de tous les artefacts (objets archéologiques) recensés est évalué et les protocoles régissant la documentation des nouveaux artefacts et sites découverts

sont observés par le personnel, les chercheurs, les voyageurs, les partenaires et les visiteurs d'ici 2021;

- Au moins dix entretiens sur l'histoire orale sont menés et l'information recueillie sert à mieux connaître les ressources culturelles de l'île;
- Dans les cinq ans suivant la mise en œuvre du plan directeur, une compréhension commune des valeurs patrimoniales est acquise par la mobilisation des partenaires et des intervenants.

Objectif 1.3

Amener la population canadienne à comprendre et à appuyer les décisions complexes en matière de gestion des ressources; offrir des possibilités d'intendance qui favorisent une compréhension approfondie et contribuent aux programmes de surveillance des ressources.

Cibles

- Grâce à la mobilisation significative des Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse dans des domaines comme la surveillance des ressources naturelles et culturelles, l'établissement de priorités et de protocoles de recherche, des possibilités de mobilisation des jeunes mi'kmaw et d'autres domaines sont identifiés;
- Les connaissances acquises grâce aux activités de recherche et de surveillance du patrimoine naturel et culturel sont transmises régulièrement aux publics cibles par l'entremise d'activités sur place ainsi que d'activités de diffusion externe offertes à distance et en ligne;
- Dans les cinq ans suivant la mise en œuvre du plan directeur, des possibilités significatives de science citoyenne ou d'écobénévolat sont envisagées à l'intention de publics cibles à l'appui des programmes de recherche et de surveillance.

Stratégie clé 2 : Promotion de liens qui encouragent le soutien de la conservation

Un sentiment d'attachement à l'île de Sable emplit le cœur et l'esprit de nombreux Canadiens et gens de partout dans le monde par le biais des arts, de la science, de la littérature et du folklore. Cet héritage continuera de faire partie de la réserve de parc national de l'Île-de-Sable grâce aux occasions soigneusement gérées qui seront offertes aux visiteurs, aux artistes et aux chercheurs à l'appui de sa conservation : quand les gens font l'expérience de l'île de Sable, ils la valorisent, l'aiment et en prennent soin, et ils deviennent des ambassadeurs de son intendance. Les expériences concrètes qui y sont vécues suscitent aussi des expressions créatives et des questionnements scientifiques qui, lorsqu'ils sont transmis à d'autres gens, peuvent multiplier les liens et en créer de nouveaux. Grâce à la collaboration avec les partenaires, les chercheurs, les visiteurs et les collaborateurs, cette stratégie vise à favoriser et à accroître l'attachement des Canadiens avec la réserve de parc, grâce à des expériences offertes à divers publics, y compris les jeunes, sur place, à distance et en ligne.

À l'heure actuelle, les visiteurs qui viennent à la réserve de parc national de l'Île-de-Sable font des excursions d'une journée, et la majorité d'entre eux arrivent en navire d'expédition. Les commentaires reçus des visiteurs révèlent un taux de satisfaction élevé, mais il est possible de travailler de concert avec des partenaires pour accroître et enrichir les excursions d'une journée, ainsi que pour promouvoir une profonde compréhension de l'île et des liens durables avec celle-ci. C'est ce que cibleront les efforts déployés au cours des cinq prochaines années, en plus de l'accroissement des possibilités de diffusion externe pour relater les diverses histoires sur l'île de Sable.

Objectif 2.1

Solliciter l'expertise des partenaires et des intervenants pour créer des occasions soigneusement gérées qui permettent aux gens de visiter et de découvrir la réserve de parc national de manière à ce qu'elle cadrent avec sa vision.

Cibles

- D'ici un an, la *Stratégie relative à l'expérience du visiteur* est élaborée, et décrit des possibilités d'expérience du visiteur en fonction des marchés cibles;
- D'ici un an, le *Code d'éthique* pour une fréquentation responsable, élaboré avec le concours des partenaires et des intervenants et fondé sur la *Pratique exemplaire en matière de gestion de la fréquentation**, est mis en œuvre;
- Des possibilités d'excursion d'une journée qui célèbrent le patrimoine naturel et culturel de la réserve de parc national de l'Île-de-Sable et qui le font découvrir aux visiteurs sont relevées à l'intention des marchés cibles;
- Des possibilités d'excursion de plusieurs jours (services d'hébergement limités sur l'île ou à bord d'embarcations) sont examinées en collaboration avec les partenaires;
- D'ici trois ans, toutes les visites sont assurées par un employé ou un guide de Parcs Canada qui est formé et agréé en vertu d'un programme reconnu ou approuvé par Parcs Canada;
- Les possibilités de visite par les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse, par les jeunes et par d'autres personnes qui pourraient ne pas avoir autrement accès à l'île de Sable sont favorisées par l'entremise de partenariats et d'occasions de bénévolat.

* *La Pratique exemplaire en matière de gestion de la fréquentation décrit les mesures d'atténuation (p. ex., les protocoles régissant la protection des écosystèmes contre le transport d'agents pathogènes, de semences et d'insectes jusqu'à l'île; la gestion des conflits entre humains et animaux sauvages; la protection de la végétation, des étangs et des ressources culturelles, la taille des groupes; les exigences concernant les services de guide) qui serviront à réduire au minimum l'impact négatif possible sur les ressources naturelles et culturelles (par exemple, en assortissant de conditions les permis d'exploitation délivrés aux exploitants de services d'expédition et en fournissant de l'information importante aux visiteurs avant leur arrivée sur l'île et au moment de leur arrivée).*

Objectif 2.2

Amener tous les utilisateurs de l'île, dont les employés, les visiteurs, les chercheurs, les entrepreneurs et les voyageurs, à comprendre et à respecter les pratiques exemplaires en matière de gestion de la fréquentation, à l'appui d'expériences sécuritaires et positives à faible impact.

Cibles

- La *Pratique exemplaire en matière de gestion de la fréquentation* est élaborée et adoptée pour orienter toutes les visites à la réserve de parc national afin d'assurer la protection de ses ressources naturelles et culturelles;
- Toutes les personnes qui viennent à la réserve de parc national de l'Île-de-Sable assistent avant leur arrivée à une séance d'orientation obligatoire sur les règlements de la réserve de parc et sur ses pratiques exemplaires en matière de gestion de la fréquentation pour veiller à la protection de l'intégrité écologique et des ressources culturelles et à la sécurité du public;
- La collaboration avec les voyageurs et les exploitants de navires de croisière d'expédition permet de faire comprendre et de transmettre les messages de la réserve de parc national de l'Île-de-Sable et ses pratiques exemplaires en matière de gestion de la fréquentation;
- L'impact des activités des visiteurs et des chercheurs est surveillé, et les incidences écologiques relevées mènent à la modification des activités et des usages permis sur l'île;
- Les permis d'exploitation sont approuvés uniquement pour les voyageurs et les exploitants de navires d'expédition qui se conforment aux exigences opérationnelles qui y sont stipulées, y compris les pratiques exemplaires en matière de gestion de la fréquentation et la collecte des droits.

Objectif 2.3

Favoriser un sentiment d'attachement et agrandir la communauté d'ambassadeurs de la réserve de parc national de l'Île-de-Sable, grâce à des communications régulières et soutenues et à un engagement envers l'excellence et l'innovation dans la transmission du patrimoine naturel et culturel de la réserve de parc.

Cibles

- Les résultats des travaux de recherche, les histoires fascinantes, les expériences et les mises à jour sur les opérations sont communiqués aux publics cibles par divers moyens, notamment le portail national de données ouvertes ainsi que le site Web et les plateformes de médias sociaux de la réserve de parc national de l'Île-de-Sable;
- Des produits multimédias novateurs et stimulants qui favorisent la connaissance et le soutien des programmes de la réserve de parc national de l'Île-de-Sable au sein de vastes publics sont créés grâce à des projets de collaboration avec Parcs Canada;
- Des occasions sont offertes aux artistes et chercheurs dont les travaux appuient les objectifs de la réserve de parc, pour leur permettre de mettre en valeur et de faire connaître leur travail, par l'entremise d'expositions, de conférences et de médias sociaux, et d'autres possibilités d'éducation et de diffusion externe.

Objectif 2.4

Évaluer et mettre en œuvre des partenariats stratégiques qui appuient globalement une éthique de la conservation au sein des publics clés et qui permettent d'accroître la portée et la pertinence du patrimoine naturel et culturel de l'île de Sable.

Cibles

- Les expériences vécues à l'extérieur de l'île sont rendues possibles grâce à des approches et moyens technologiques novateurs;
- Des initiatives ciblées qui mobilisent les jeunes et qui font connaître la réserve de parc national de l'Île-de-Sable à la prochaine génération d'intendants du parc sont définies;
- Les partenariats qui soutiennent la recherche et les arts créent de nouvelles perspectives, de nouvelles idées et de nouveaux liens propices à la découverte de la réserve de parc national de l'Île-de-Sable par de nouveaux publics.

Stratégie clé 3 : Durabilité, innovation et efficacité des opérations

Comme l'île de Sable se situe au large et que les conditions météorologiques y sont difficiles, les employés de la réserve de parc et les autres utilisateurs de l'île ont besoin d'un centre d'opérations sûr. Il est coûteux et difficile de mener des opérations dans un endroit éloigné, et il est difficile d'évaluer les besoins, les infrastructures, les exigences en matière d'énergie et la gestion des déchets en vue d'assurer la durabilité dans l'avenir. Cette stratégie vise à démontrer l'engagement que prend la réserve de parc national de l'Île-de-Sable pour faire preuve d'innovation et d'ingéniosité dans son recours à la technologie verte afin d'assurer une exploitation efficace dans un milieu éloigné. Une exploitation plus durable et plus verte permettra d'offrir des expériences sécuritaires et positives aux utilisateurs du parc, dont les partenaires, les chercheurs, les artistes et les visiteurs. Par la réduction des émissions des gaz à effet de serre, le retrait des infrastructures inutilisées et la remise en état des lieux, cette stratégie contribuera à appuyer l'engagement de Parcs Canada à l'égard de la conservation et de l'amélioration de l'intégrité écologique.

Objectif 3.1

Accroître l'efficacité et la fonctionnalité des installations opérationnelles pour tous les utilisateurs de la réserve de parc, tout en réduisant l'empreinte générale des carburants fossiles et des infrastructures liées aux opérations de la réserve de parc national de l'Île-de-Sable.

Cibles

- Dans les trois ans suivant la mise en œuvre du plan directeur, un plan d'infrastructure est établi pour répondre aux besoins de tous les utilisateurs de la réserve de parc national de l'Île-de-Sable, il est adapté à l'environnement unique et inhospitalier de l'île;
- Dans les cinq ans suivant la mise en œuvre du plan directeur, la quantité de carburants fossiles est réduite de 50 %;
- Les biens excédentaires sont mis hors service et toutes les infrastructures en bon état sont rationalisées pour en réduire l'empreinte et optimiser les opérations;
- Des gains d'efficacité sont obtenus grâce à la planification des infrastructures et au regroupement des fonctions opérationnelles, ce qui donne lieu à la réduction des redondances et des déchets. Des progrès sont visibles dans les trois ans suivant la mise en œuvre du plan directeur;
- Les possibilités de réduction des déchets à destination et en provenance de la réserve de parc national de l'Île-de-Sable sont étudiées et mises en œuvre;
- Dans les trois ans suivant la mise en œuvre du plan directeur, une grille tarifaire normalisée est mise en œuvre à la réserve de parc national de l'Île-de-Sable pour appuyer une meilleure durabilité des opérations de l'île.

7.0 Zonage

Le système de zonage des parcs nationaux de Parcs Canada est une méthode intégrée de classification des terres et des eaux dans un parc national. Il permet de désigner des endroits où des activités particulières peuvent être réalisées sur terre et sur l'eau, en fonction de la capacité de fournir du soutien à ces activités. Le système de zonage se divise en cinq catégories :

- Zone I – Préservation spéciale;
- Zone II – Milieu sauvage;
- Zone III – Milieu naturel;
- Zone IV – Loisirs de plein air;
- Zone V – Services du parc.

Le présent plan directeur établit le premier plan de zonage de la réserve de parc national de l'Île-de-Sable, constitué de secteurs de zone I, II, III et IV. Aucun secteur de zone V n'est proposé étant donné que cette désignation ne s'applique pas au contexte de la réserve de parc national de l'Île-de-Sable. Les limites de ces zones se fondent sur les toutes dernières données géospatiales publiées sur les ressources naturelles et culturelles de l'île de Sable. Comme la géomorphologie de l'île change constamment, les emplacements géospatiaux figurant aux cartes 2 à 5 sont appelés à changer.

Zone I –Préservation

Cette zone désigne des secteurs d'un parc national qui méritent une protection spéciale parce qu'ils renferment des caractéristiques naturelles ou culturelles exceptionnelles, menacées ou en voie de disparition. L'élément clé à retenir est la préservation. L'accès par véhicule motorisé est interdit. Lorsqu'un secteur est trop fragile pour que l'accès public y soit autorisé, tout sera mis en œuvre pour offrir aux visiteurs du parc des activités et des expositions à distance sur les caractéristiques particulières de ce secteur.

Les secteurs suivants de la réserve de parc national de l'Île-de-Sable sont désignés zone I et représentent ensemble 0,7 % de la réserve de parc.

- Habitat essentiel de la sterne de Dougall au phare est
Aux fins de la protection de l'habitat essentiel de la sterne de Dougall, une espèce en voie de disparition, ce secteur est désigné zone I à partir du moment où la sterne de Dougall arrive pour nicher jusqu'à son départ (du 1^{er} mai au 31 août). Ces dates peuvent changer si la surveillance continue révèle que les dates d'arrivée et de départ de l'oiseau changent. En dehors de la saison de nidification, ce secteur sera désigné zone II.

- Étangs d'eau douce
Sur l'île de Sable, plusieurs étangs d'eau douce sont essentiels à la préservation de la biodiversité actuelle de l'île. Leur nombre et leur superficie totale ont diminué au fil du temps. Tous les écosystèmes d'étangs d'eau douce, y compris une zone tampon de 5 m autour des étangs, sont désignés secteurs de zone I.

Zone II – Milieu sauvage

Cette catégorie comprend de vastes secteurs qui représentent bien une région naturelle et qui sont conservés à l'état sauvage. La préservation des écosystèmes en évitant le plus possible d'intervenir est la préoccupation principale. Les secteurs de zone II permettent aux visiteurs de découvrir les écosystèmes du parc et nécessitent peu de services ou d'installations, sinon aucun. Dans la majeure partie de la zone II (70 % de la superficie de la réserve de parc), les visiteurs peuvent faire l'expérience de l'isolement et de la solitude. L'accès par véhicule motorisé n'est pas permis, sauf dans des conditions strictement contrôlées pour la recherche, l'exploitation du parc ainsi que les activités de diffusion externe et d'éducation qui sont autorisées par Parcs Canada et conformes à ses règlements et politiques.

Conformément aux politiques de Parcs Canada, la majeure partie de la réserve de parc national de l'Île-de-Sable est désignée zone II, ce qui comprend toutes les zones de végétation de l'île, les dunes embryonnaires de la plage sud, les zones dépourvues de végétation de l'intérieur de l'île (à l'exception des zones de franchissement de la zone III), la flèche de sable ouest bordée par la zone de franchissement Autumn, et la flèche de sable est, bordée par la zone de franchissement est.

Zone III – Milieu naturel

Cette zone comprend les secteurs gérés comme milieux naturels, où les visiteurs peuvent découvrir les valeurs du patrimoine naturel et culturel du parc au moyen d'activités de plein air nécessitant peu de services et uniquement des installations rudimentaires. L'accès par véhicule motorisé est permis, mais il est soigneusement contrôlé.

Les activités opérationnelles menées dans la réserve de parc national de l'Île-de-Sable exigent l'utilisation de véhicules motorisés. Ceux-ci sont autorisés dans la zone III (29 % de la superficie de la réserve de parc), à savoir : plages du périmètre (c'est-à-dire les secteurs situés entre l'escarpement de dunes végétalisées et l'océan), le secteur clôturé du phare ouest, qui contient des infrastructures et qui exige l'accès régulier par véhicule motorisé, et cinq zones de franchissement désignées. Ces zones de franchissement suivent des corridors de sable d'environ 5 m de largeur et permettent de se déplacer entre le nord et le sud de l'île.

L'accès contrôlé par avion à voilure fixe, par hélicoptère et par bateau est permis dans la zone III.

Zone IV – Loisirs de plein air

Cette zone comprend les aires de loisirs de plein air convenant à une vaste gamme d'activités qui permettent de comprendre et d'apprécier les valeurs patrimoniales et les services essentiels et installations connexes (p. ex. les opérations et les fonctions administratives) de la réserve de parc et d'en profiter, de manière à nuire le moins possible à l'intégrité écologique de la réserve de parc. L'accès par véhicule motorisé y est autorisé.

Les fonctions opérationnelles et administratives de la réserve de parc national de l'Île-de-Sable sont assurées depuis la station principale, désignée zone IV (0,3 % de la superficie de la réserve de parc). S'y trouvent les infrastructures opérationnelles contenues dans une aire clôturée, une plateforme

d'atterrissage pour hélicoptères et une zone tampon de landes tout autour. La plateforme n'est pas en service de mai à août pour protéger la colonie de sternes qui se trouve dans les environs immédiats.

Zone V – Services du parc

La désignation de zone V est donnée aux secteurs qui abritent les principales fonctions opérationnelles et administratives d'un parc. Il n'y a pas de secteurs de zone V dans la réserve de parc national de l'Île-de-Sable.

Ébauche

Sites écologiquement fragiles et sites culturellement fragiles

On inscrit sur les cartes de zonage des sites écologiquement fragiles (SÉF) ou des sites culturellement fragiles (SCF) lorsqu'un secteur est trop petit pour être désigné zone I ou lorsqu'un site peut varier d'une année à l'autre. La désignation de site écologiquement ou culturellement fragile garantit que l'on protégera les valeurs pour lesquelles les sites ont été désignés et que l'on en tiendra compte lors de la prise de décisions ou de mesures relatives à la gestion de la réserve de parc. La réserve de parc national de l'Île-de-Sable contient un site écologiquement fragile recensé et cinq sites culturellement fragiles recensés.

Sites écologiquement fragiles

SÉF1 – Colonie de sternes

Une colonie de sternes existe à cet endroit depuis au moins 1998, bien qu'elle ait diminué considérablement depuis 2006; elle est maintenant l'une des deux principales colonies de l'île (l'autre colonie se trouve dans un secteur de zone de I, zone de préservation spéciale). En 2016, 1 873 couples de sternes ont niché à cet endroit, 95 % d'entre eux étaient des sternes pierregarins et 5 %, des sternes arctiques.

Sites culturellement fragiles

SCF1 – Station de sauvetage n° 3

Ce site comporte des éléments architecturaux et des artefacts importants des bâtiments exposés et sous la surface du sol associés à la station de sauvetage n° 3. On y trouve aussi une quantité considérable d'artefacts antérieurs à la station de sauvetage (1801) qui témoignent clairement d'une occupation avant le XVIII^e siècle.

SCF2 – Phare est et station de sauvetage

Outre les vestiges archéologiques bien définis du phare est d'origine, le site compte au moins 22 autres sites archéologiques exceptionnels uniques associés aux vestiges structurels et aux artefacts du phare et des opérations de sauvetage au phare est.

SCF3 – Ancienne station principale

Seulement six sites archéologiques ont été recensés à la surface de l'ancienne station principale, secteur le plus intensément occupé de l'île de Sable aux XIX^e et XX^e siècles, mais il y a une quantité considérable de ressources archéologiques sous la surface du sol associées au grand nombre de bâtiments et zones d'occupation de l'endroit. C'est ce qu'a confirmé une évaluation préliminaire menée par géoradar en 2018.

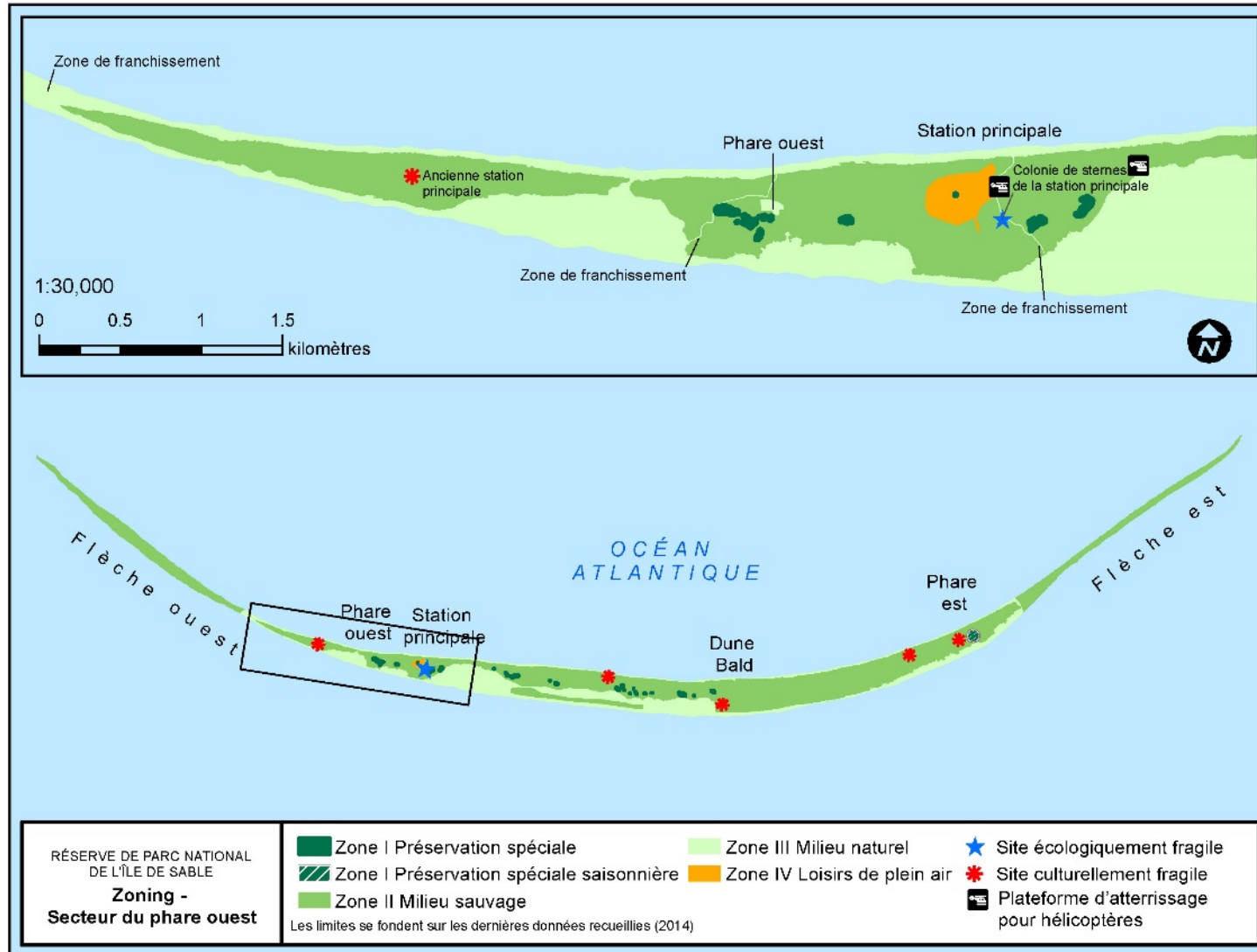
SCF4 – Station de sauvetage n° 2

Il y a uniquement quatre sites archéologiques associés à la station de sauvetage n° 2. Une bonne partie d'entre eux se trouvent actuellement sous la surface, et des creux de déflation révèlent parfois des éléments structurels de l'emplacement de la maison principale.

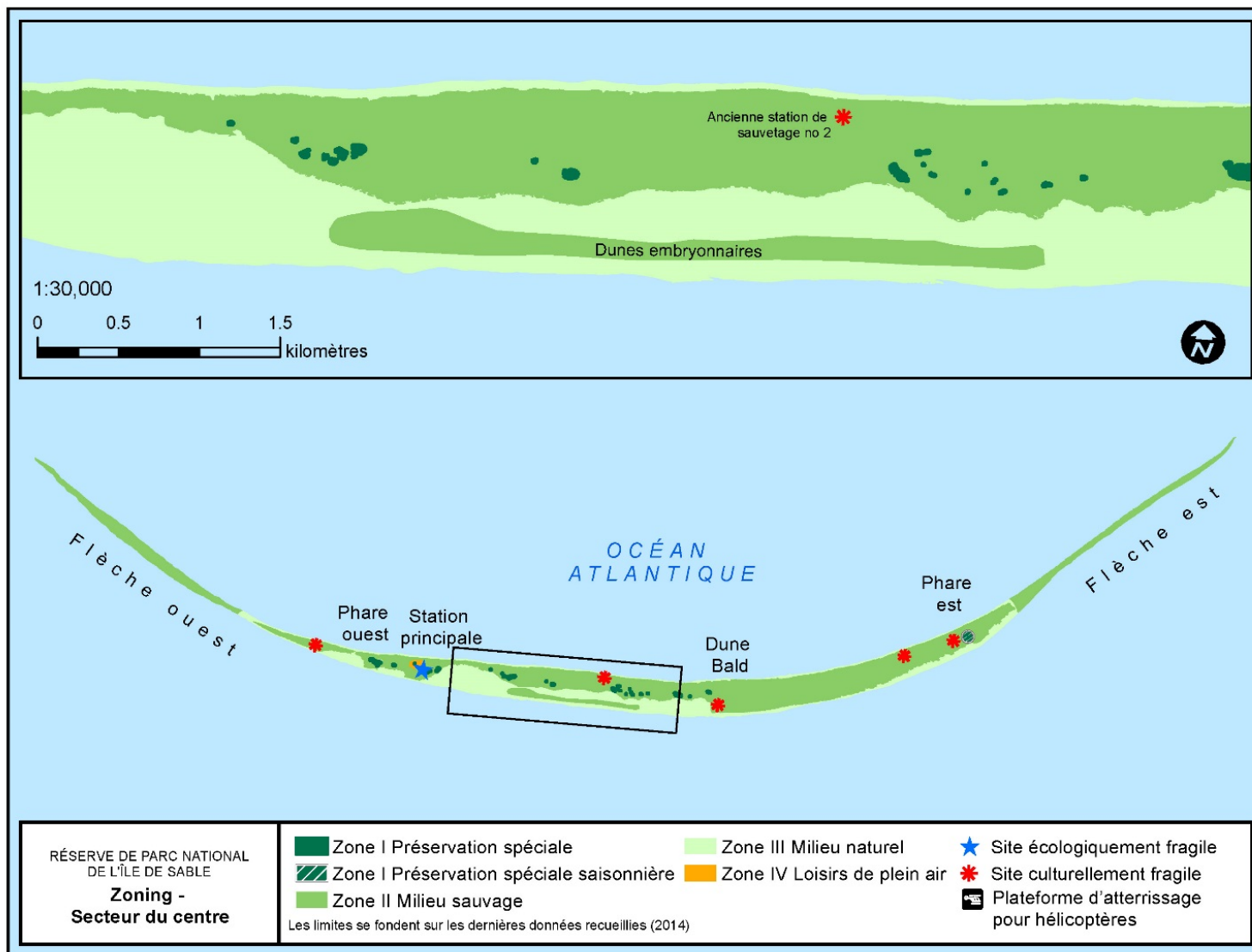
SCF5 – Station de sauvetage n° 4

S'il ne semble pas y avoir de vestiges structurels de la station n° 4, la présence d'artefacts trouvés dans un creux de déflation témoigne clairement de l'emplacement de ce site.

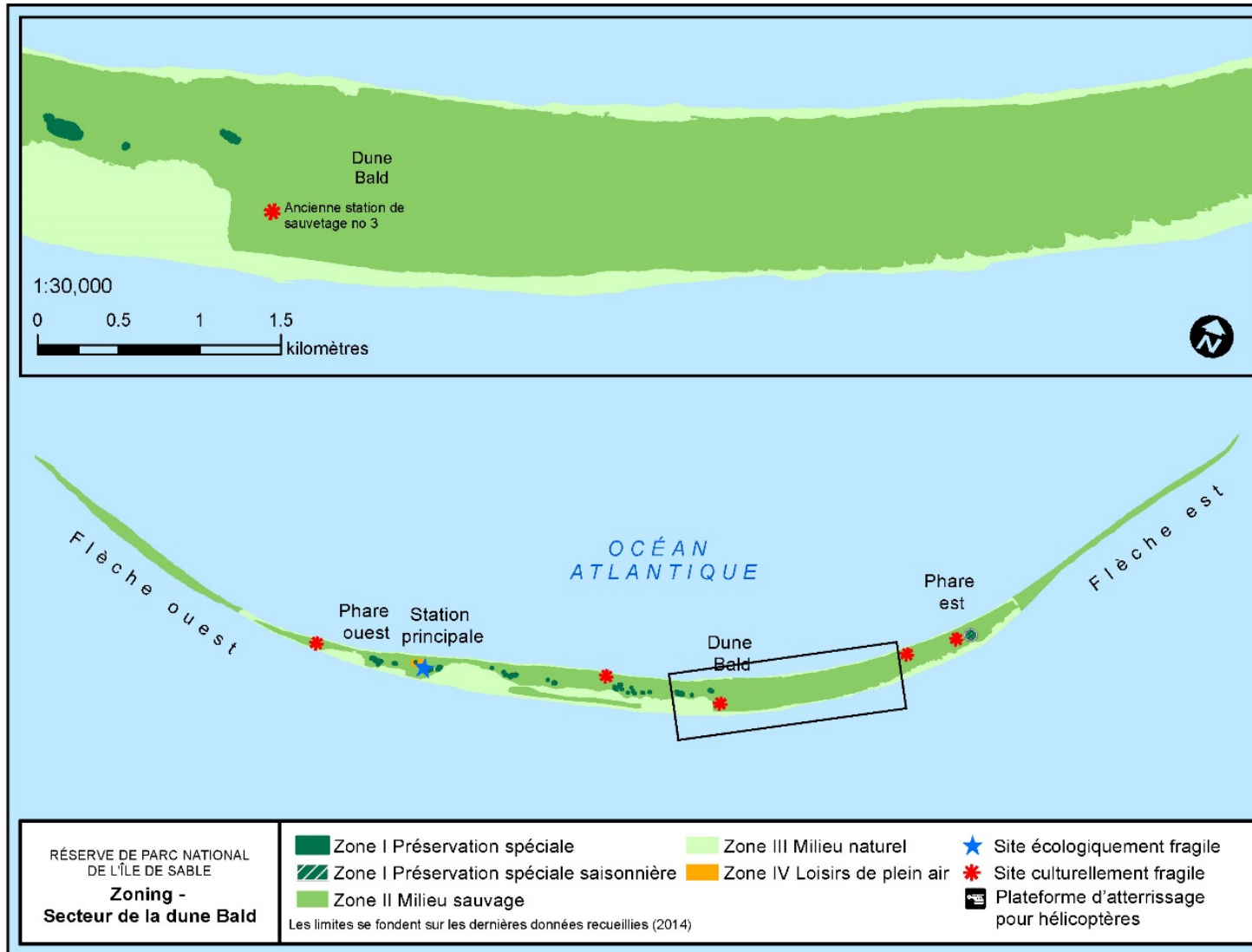
Carte 2 : Zonage – Secteur du phare ouest



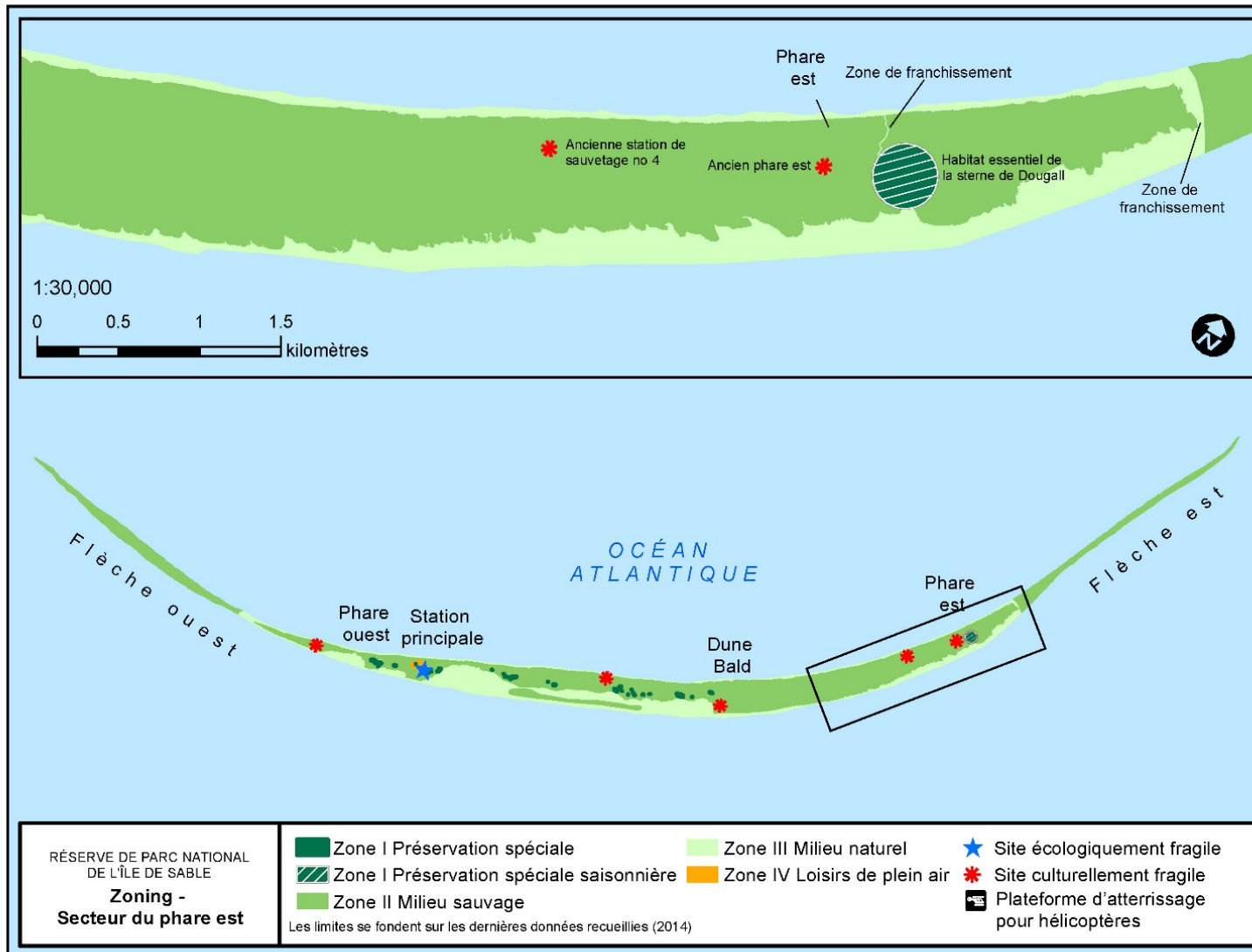
Carte 3 : Zonage – Secteur du centre



Carte 4 : Zonage – Secteur de la dune Bald



Carte 5 : Zonage – Secteur du phare est



7.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique

Conformément à la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes (2010)*, une évaluation environnementale stratégique (EES) est réalisée pour tous les plans directeurs des parcs nationaux. L'objet de l'EES est d'incorporer les considérations environnementales à l'élaboration des projets de politiques, de plans et de programmes publics pour appuyer une prise de décisions éclairée du point de vue de l'environnement. Chaque projet entrepris dans le but d'atteindre les objectifs des énoncés de gestion sur place sera examiné afin de déterminer si une évaluation des impacts est nécessaire aux termes de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)*.

L'évaluation environnementale stratégique a permis d'examiner les terres situées à l'intérieur des limites de la réserve de parc national de l'Île-de-Sable ainsi que l'influence d'éventuels facteurs de stress locaux et régionaux extérieurs à la réserve de parc, des changements climatiques, des changements dans le nombre de visiteurs et des propositions contenues dans le plan directeur. La période visée par l'EES est la décennie qui commence à la date de production du plan, au terme de laquelle le plan sera revu. L'EES a porté sur les composantes valorisées suivantes : eau douce, chevaux, espèces en péril, eau souterraine, oiseaux de mer, phoques gris et végétation côtière.

L'île de Sable abrite un troupeau unique de chevaux sauvages et plusieurs espèces en péril, dont la sterne de Dougall, le bruant des prés et l'halicte de l'île de Sable. Les étangs d'eau douce qui s'y trouvent sont essentiels à la préservation de ces espèces ainsi que d'autres espèces végétales et animales de l'île. Au cours du siècle dernier, la formation de brèches dans les dunes et l'intrusion de l'eau salée qui en résulte ont eu des répercussions sur la qualité de l'eau douce et l'étendue des étangs. L'île demeure très sensible aux changements climatiques en raison de son relief, de sa composition sablonneuse, de son exposition aux vagues et de la hausse projetée du niveau de la mer. Le programme de surveillance de l'intégrité écologique est encore au stade embryonnaire et d'autres travaux doivent être réalisés pour obtenir les renseignements qui manquent.

Pour relever ces défis, le plan directeur établit des objectifs permettant de comprendre les changements environnementaux qui se produisent dans la réserve de parc et d'adapter les pratiques de gestion à son environnement en évolution, notamment : planification et recherche sur les changements climatiques, recherche et surveillance des mesures d'intégrité écologique pour recueillir les renseignements qui manquent, mise en œuvre de mesures de rétablissement pour les espèces en péril, réduction de l'empreinte des infrastructures, gestion des déchets, gestion des taux de fréquentation et mise en œuvre de pratiques exemplaires en matière de gestion afin de réduire l'impact possible des visiteurs. Le plan directeur désigne aussi zone I, préservation spéciale, les étangs d'eau douce, dont une zone tampon de 5 m tout autour. L'ébauche du rapport de l'EES décrit d'autres mesures d'atténuation au besoin.

La participation du public, des groupes autochtones et des intervenants se fera dans le cadre de l'élaboration du plan directeur. Les commentaires seront pris en compte et intégrés à l'EES et au plan directeur, s'il y a lieu.